

**ANNEXE B2 : LOGICIEL S-RISK® WAL, ADAPTATIONS POUR UNE APPLICATION EN  
WALLONIE**

**Version 06**



Le logiciel S-Risk® WAL, dénommé S-Risk® par la suite, développé par le VITO et depuis avril 2023, hébergé par la SPAQuE, remplace le logiciel Vlier-Humaan®. En Wallonie, c'est la version wallonne qui doit être utilisée. Celle-ci comprend une série d'adaptations pour une application en Wallonie. Ces adaptations sont présentées au **Tableau 1**.

**Tableau 1.** Adaptations apportées au logiciel S-Risk® WAL comparé à la version FI/Bxl

Paramètres	S-Risk® WAL	S-Risk® FI/Bxl
Sols / horizons	<p>1 sol générique pour le calcul des VS<sub>H</sub></p> <p>8 horizons standards :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limon ;</li> <li>- Argile ;</li> <li>- Limon sableux ;</li> <li>- Limon sableux léger ;</li> <li>- Argile lourde ;</li> <li>- Sable limoneux ;</li> <li>- Sable ;</li> <li>- <b>Limon caillouteux</b></li> </ul> <p>1 remblai standard</p> <p>→ Adaptation de toutes les propriétés physico-chimiques des horizons sur base de données wallonnes</p>	<p>1 sol générique pour le calcul des VS<sub>H</sub></p> <p>7 horizons standards</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limon ;</li> <li>- Argile ;</li> <li>- Limon sableux ;</li> <li>- Limon sableux léger ;</li> <li>- Argile lourde ;</li> <li>- Sable limoneux ;</li> <li>- Sable</li> </ul> <p>Propriétés physico-chimiques des horizons définies sur base de données flamandes</p>
Scénarios standards	<p>Suppression du scénario récréatif « vacances » (REC<sub>stay</sub>).</p> <p>Ajout du scénario récréatif intérieur (REC<sub>in</sub>) dans l'application 1</p> <p>→ Application 1 : 6 scénarios standards</p> <p>→ Application 2 et 3 : 8 scénarios standards</p>	<p>Application 1 : 6 scénarios standards (AGR, RES<sub>veg</sub>, REC<sub>out</sub>, REC<sub>stay</sub>, IND<sub>i</sub> et IND<sub>h</sub>)</p> <p>Application 2 et 3 : 9 scénarios standards</p>
Liste des polluants	<p>Ajout de polluants spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phénols ;</li> <li>- TPH aliphatique (EC&gt;21-35) ;</li> <li>- TPH aromatique (EC&gt;6-7) ;</li> <li>- TPH aromatique (EC&gt;7-8)</li> </ul>	/

Paramètres	S-Risk® WAL	S-Risk® Fl/Bxl
Polluants - VTR	Actualisation des VTR <sup>1</sup> et harmonisation en Wallonie (cf. <b>Annexe B3</b> ).	Non révisées
Polluants – teneurs ambiantes	Teneurs ambiantes dans l'air intérieur/extérieur, l'eau de boisson et les denrées mises à « 0 »	Teneurs ambiantes dans l'air intérieur/extérieur, l'eau de boisson et les denrées définies sur base de données flamandes et autres références bibliographiques (1998 à 2006)
Polluants – valeurs normatives (« concentrations limites »)	Valeurs légales utilisées pour - Air extérieur : directives 2008/50/CE et 2004/107/CE - Eau de boisson : Code de l'Eau et AGW 25/02/2016	Concentrations limites utilisées pour l'eau de boisson, l'air extérieur (= air intérieur), les aliments quand données disponibles. Données utilisées issues de normes légales ou valeurs guide de l'OMS ou calculées à partir de VTR.
Taux d'ingestion de particules de sol et de poussières	- Non révisé <sup>2</sup>	Mis à jour en mai 2019 <sup>3</sup>
Paramètres physico-chimiques et VTR de certains chlorés	Non révisé <sup>2</sup>	Mis à jour en mai 2019 <sup>3</sup> pour dichlorométhane, 1,1,1-trichloroéthane, trichloroéthène, tétrachlorométhane, tétrachloroéthène
Ajout du perfluorooctane sulfonic acid (PFOS) et du perfluorooctanoic acid (PFOA) dans la liste de polluants	Les PFOS, PFOA et PFDA ont été ajoutés à la liste des polluants de S-Risk. Les paramètres physico-chimiques et VTR ont été validés en décembre 2023.	Documents reprenant les données de ces polluants et dérivation de valeurs limites disponibles sur <a href="https://www.s-risk.be/documents.html">https://www.s-risk.be/documents.html</a>

<sup>1</sup> Il est à souligner que des recherches dans le domaine toxicologique se poursuivent et que la sélection des VTR doit donc périodiquement être mise à jour dans le cadre d'une veille scientifique en raison de la parution de nouvelles VTR.

<sup>2</sup> La Wallonie n'a pas adopté la mise à jour de mai 2019 de la version Fl/Bxl car, scientifiquement, les taux d'ingestion pris en compte dans S-Risk® 1.2.6. sont toujours d'actualité et les VTR ont déjà été mises à jour en Wallonie. De plus, cette mise à jour pourrait modifier les VSH et, éventuellement, les VS du décret sols. Les modifications des paramètres physico-chimiques et des VTR ont été influencés par le résultat du calcul des normes en Flandre.

<sup>3</sup> Cette mise à jour intervient dans le cadre de la révision des normes en Flandre et dans le cadre d'une actualisation des paramètres jugés obsolètes par le VITO de certains composés chlorés.